



Rapport économique 2023

Madagascar

10 juillet 2023

Executive Summary

On estime que la croissance s'est ralentie à **4,2 % du PIB en 2022** par rapport à la période précédant la crise du Covid, en raison de la mauvaise gouvernance, de la corruption généralisée, des conséquences économiques dramatiques dues à la fermeture des frontières pendant 2 ans suite à la crise du Covid, de l'appauvrissement continu de la population (aujourd'hui, le taux de pauvreté du pays qui compte une population d'environ 29 millions d'habitants, est supérieur à 80 %), une administration fastidieuse et coûteuse, les événements climatiques et de la détérioration de la situation économique mondiale.

Alimentée par la forte hausse des prix de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine mais aussi dû à la faible gouvernance du marché de l'énergie étatique, l'inflation reste élevée dans le pays. Malgré les interventions de l'État pour limiter la hausse des prix (p.ex. pour le riz et l'essence), **l'inflation** s'est élevée à **11,2 %** selon ses propres sources (selon le FMI : 9,8%) pour l'ensemble de l'année 2022. Selon la BM, elle pourrait atteindre 8% à la fin de 2023. Cette situation a non seulement détérioré le pouvoir d'achat de la population malgache, mais a également eu un impact très négatif sur les investissements dans le pays. La précarité dans la Grande île s'est donc encore aggravée.

La performance budgétaire du pays s'est détériorée en raison de la faiblesse des recettes et de l'augmentation des dettes de l'État. La **dette publique intérieure** a atteint **14,7%** du PIB en 2022, la même année, et la **dette publique extérieure** s'élevait à **42,5%** du PIB.

Malgré les initiatives du gouvernement pour améliorer le climat des affaires, les facteurs déterminants pour l'investissement privé (sécurité juridique, infrastructures, éducation, accès au crédit) ne sont pas encore suffisamment développés. En raison de la faiblesse de l'État, de la corruption omniprésente, d'une population en grande partie peu formée, des chocs climatiques et de la fragilité face aux chocs externes, l'avenir économique du pays est incertain. Le développement du pays dépend désormais de deux facteurs : a) La mise en œuvre réussie du **Plan Émergence de Madagascar** (PEM, 2019-2023). Celui-ci constitue le cadre de la politique de développement économique du pays et se concentre principalement sur l'amélioration des infrastructures, l'augmentation de l'industrialisation et sur l'amélioration du système éducatif du pays. b) Un autre besoin énorme de moyens financiers de la part de la communauté internationale qui affluent abondamment dans le pays depuis des décennies.

Les élections présidentielles sont prévues pour la fin de l'année 2023, mais le gouvernement actuel n'a pas encore confirmé les dates de ces dernières et des rumeurs sur la mise en place d'un gouvernement de transition circulent parmi les partis politiques. Cela aura également un impact sur l'attractivité du pays pour les investissements étrangers.

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	4
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	7
3.1	Politique et priorités du pays hôte	7
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	8
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	8
4.1	Evolution et perspectives générales	8
4.1.1	<i>Commerce de marchandises</i>	8
4.1.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	9
4.2	Commerce bilatéral	9
4.2.1	<i>Commerce de marchandises</i>	10
4.2.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	10
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	10
5.1	Evolution et perspectives générales	10
5.2	Investissements bilatéraux	11
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	11
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	11
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	11
ANNEXE 1 – Structure de l'économie		12
ANNEXE 2 – Principales données économiques		13
ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux		14
ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux		15
ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs		16

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Madagascar est une nation insulaire située au large des côtes de l'Afrique du Sud. Le pays est la quatrième plus grande île du monde, avec une masse terrestre de 587 000 km² et 28,4 millions d'habitants. Malgré des ressources naturelles considérables et une biodiversité unique au monde, le pays n'est pas en mesure de générer une croissance et une prospérité durables. La croissance est estimée avoir ralenti à 4,2% du PIB en 2022. Les contraintes qui pèsent depuis longtemps sur le développement à grande échelle de Madagascar peuvent être classées dans les catégories suivantes : une gouvernance faible et médiocre ; une corruption omniprésente, un faible investissement dans le capital physique et humain ; une faible productivité associée à une stagnation des changements structurels dans l'économie ; et une vulnérabilité élevée et croissante aux chocs. Dans ce contexte, en plus de la propre destruction de l'environnement (entre autres, défrichage des forêts à grande échelle), les phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique mondial rendent la vie encore plus difficile dans l'État insulaire, en particulier pour les pauvres des zones rurales. Ces défis ont accru la fragilité du pays, avec un taux de pauvreté estimé à plus de 80 % pour 2022 (seuil de pauvreté international de 2,15 USD par jour), ce qui fait de Madagascar l'un des États les plus pauvres du monde (5e PMA selon l'ONU). En effet, selon un récent rapport de la Banque mondiale, Madagascar est l'un des seuls pays au monde à avoir vu sa situation se dégrader en termes de PIB par habitant depuis les années 1960. De ce fait, Madagascar est aujourd'hui confronté à un exode rural massif vers les centres urbains, car la majorité de la population n'a pas de perspectives sur place.

La monnaie nationale l'Ariary continue de perdre sa valeur, le 7 Mai 2023 1 euro s'échangeait à 4'946 Ariary sur le marché interbancaire des devises tandis qu'en Mars 2023 1 euro s'échangeait encore à environ à 4'500 ariary. Pour lutter contre la hausse de l'inflation, le gouvernement a introduit en 2022 des plafonds de prix sur certains produits de base et pour les transports publics urbains. Malgré ces efforts l'inflation est passée d'environ 4 % en 2020 à 11,2 % en 2022, le conflit ukrainien ayant également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont eu un impact significatif sur le **pouvoir d'achat** de la population malgache et ont aggravé la précarité déjà très précaire dans la Grande Île. Selon les économistes, la **dépréciation** de la monnaie malgache devrait se poursuivre dans les mois à venir, car Madagascar ne cesse d'augmenter son volume d'importation. En 2022, la balance commerciale de la Grande île reste largement déficitaire d'un montant de 1.9 milliards de USD.

En mai 2022, le salaire minimum mensuel versé aux salariés du secteur privé à Madagascar a été fixé à 250 000 Ar. (CHF 56.25), L'Etat s'est également engagé à subventionner l'écart entre le salaire minimum convenu et le salaire pouvant être supporté par l'employeur, afin que les salariés puissent gagner la somme susmentionnée. Cependant, en **2023**, faute de ressources, l'Etat n'était plus en mesure de garantir ces subventions et c'est pourquoi, en mai, le Conseil des ministres a adopté un nouveau décret fixant le salaire minimum pour l'emploi et l'ancienneté (SME) dans le secteur privé. Plus précisément, il est fixé à 238 000 Ar (CHF 46.65) par mois pour les salariés travaillant dans le secteur non agricole et à 242 000 Ar (CHF 47.40) pour ceux du secteur agricole.

Les bailleurs de fonds internationaux continuent à faire confiance au gouvernement malgache. La Banque mondiale dispose d'un portefeuille de soutien financier pour Madagascar d'environ 4,2 milliards de dollars. Parmi les domaines les plus soutenus par l'institution de Bretton Woods figure le développement de l'infrastructure du pays, qui reçoit 35 % de l'ensemble des financements. Ces allocations soutiennent le développement et l'entretien du réseau routier malgache, actuellement dans un état déplorable, ainsi que des projets d'accès à l'énergie. Parallèlement, en mars 2023, le FMI a conclu ses consultations au titre et a achevé la troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) avec la République de Madagascar. L'achèvement de la revue permet le décaissement d'environ 32,6 millions USD, qui peuvent être utilisés pour l'appui budgétaire, ce qui porte le total des décaissements de Madagascar au titre de l'accord à environ 195,5 millions USD. Dans ce contexte, il ne faut cependant pas négliger le fait que l'aide au développement par capita reste très faible.

Le Plan Émergence de Madagascar (PEM) 2019-2023 constitue le cadre de référence pour la politique de développement du pays. Ce plan a été élaboré à la suite de l'élection du Président en exercice en fin 2018. Il s'appuie sur la Politique Générale de l'État (PGE) adoptée au Parlement en 2019. La vision

de long terme du PEM est de « faire de Madagascar une nation émergente, forte et solidaire soucieuse du bien-être de la population ». Il s'articule autour de trois socles fondamentaux de développement durable: i) le capital humain développé; ii) la croissance économique accélérée, inclusive et durable; et iii) Madagascar une île verte. Le forum national des investissements pour l'émergence de Madagascar qui s'est tenu en octobre 2022 avait pour objectif de tracer des perspectives de développement dans le cadre du PEM et de présenter les secteurs stratégiques de ce dernier. Plus précisément, le PEM priorise les secteurs suivant : l'industrie et commerce, la formation professionnelle, l'agriculture et l'élevage, l'énergie, les infrastructures de liaisons et de transports, ainsi que le tourisme. Comme affirmé par le Président, l'industrialisation du pays sera la rampe de lancement de son émergence. Afin de renforcer le secteur de l'industrie, le gouvernement a décidé de mettre en place le programme. « One district, one factory » visant à stimuler la production locale au détriment des importations pour satisfaire la demande de la population malgache. En même temps, le pays vise également à industrialiser l'agriculture, de manière à augmenter sa productivité et d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire et une augmentation des exportations. Dans ce sens, à moyen terme il y a l'objectif de redevenir le grenier à riz de l'océan indien. Cette initiative de relancement économique du pays concerne aussi le tourisme, avec le bût de tripler les visiteurs annuels de la Grande l'île. Cela sera possible à travers l'augmentation de l'offre des vols internationaux et internes. Des partenariats avec des entreprises privées sont également envisagés, surtout dans le domaine des énergies renouvelables, énergie considéré comme pilier du développement. En matière d'infrastructures, Madagascar envisage d'améliorer la connectivité entre les différentes régions grâce à la construction de 6'800 et 10'000 km de route dans les six prochaines années. Le PEM a travers le renforcement de la formation veut booster l'emploi permettant ainsi d'améliorer les conditions socioéconomiques de la population. Enfin, le PEM vise à multiplier par huit le PIB par habitant et à réduire fortement le taux de pauvreté à 35 % à l'horizon 2040, le plan bénéficierait donc à l'ensemble de la population malgache.

Toutefois le PEM nécessite d'une stratégie de mise en œuvre claire et assortie d'échéances pour traduire les aspirations en actions. Pour atteindre les objectifs du plan, il faudrait surtout accélérer les réformes structurelles clés et renforcer la confiance du public dans les politiques. Par ailleurs, une augmentation ambitieuse de l'investissement, financée par une augmentation significative de la mobilisation des recettes intérieures et du financement extérieur, devrait être mise en avant. Notamment, selon le milieu industriel à Madagascar, qui représente que 15% du PIB du pays, le pays est encore très loin d'atteindre les objectifs du PEM. L'épanouissement du secteur industriel est principalement bloqué par le manque de rénovation des infrastructures et par l'absence d'un approvisionnement stable et rentable d'énergie pour les entreprises. De manière générale, jusqu'à qu'on ne pourra pas transporter facilement les matières premières et qu'on aura pas d'accès a une énergie stable et abordable pour les transformer sur place, créant ainsi de la valeur ajoutée dans le pays, une véritable industrialisation du pays ne sera pas possible. Il faut également mettre en place des mesures pour protéger l'industrie locale, comme celle dans le secteur textile. Au niveau législatif, l'industrie attend toujours le décret d'application de la loi sur le développement industriel, qui prévoit la mise en place d'une zone d'investissement industriel et d'un fonds national pour le développement industriel. Encore plus important est la mise en place d'un calendrier d'industrialisation de la part de l'Etat, créant ainsi un plan détaillé pour le développement économique du pays.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

L'accord de promotion et de protection réciproque des investissements, conclu en 1964 entre la Suisse et Madagascar, a été renouvelé le 07.05.2015 à l'initiative de l'Ambassade. En novembre 2016, la Suisse et Madagascar ont signé un protocole d'accord (MoU), qui prévoit des consultations thématiques si l'un des deux pays souhaite spécifiquement avoir de telles consultations. Néanmoins, ni le nouvel accord de protection des investissements ni le protocole d'accord n'ont eu, jusqu'à présent, d'impact concret sur les investisseurs suisses, qui ne sont encore actifs à Madagascar qu'en petit nombre.

Infrastructures et services publiques

Le manque d'**infrastructures** reste un problème majeur pour l'économie malgache. Le seul **port maritime commercial**, artère vitale de l'économie malgache, situé du côté de l'océan Indien à Toamasina (Tamatave) en est témoin. Dans ce port, où 80% des marchandises nationales et internationales sont transbordées, le traitement à quai d'un navire peut prendre jusqu'à deux semaines. Afin de remédier à l'insuffisance de ces infrastructures vétustes, les gouvernements malgache et japonais ont entamé depuis avril 2018 d'importants travaux d'agrandissement du port sur 10 hectares. La modernisation et l'agrandissement du port devraient permettre de multiplier par trois les capacités de manutention et de stockage à l'horizon 2025, date de réalisation du projet annoncée.

Si le port de la Grande île est en cours de modernisation, les autres infrastructures restent vétustes. La plupart d'entre elles datent du début du 20^{ème} siècle. Le réseau routier est encore peu développé. À titre de comparaison : réseau routier en 1960 = 60 000 km ; en 2022 = 11 000 km. De plus, ce système de transport déjà fortement réduit ne couvre qu'une partie du pays et n'est plus suffisant pour transporter des passagers et produits ou desservir les régions éloignées. Le projet urgent d'autoroute entre Antananarivo et le port principal de Toamasina à l'est du pays (Tatom), récemment lancé en collaboration avec une entreprise égyptienne, est actuellement en pause faute d'évaluation d'une étude d'impact environnemental. En effet, l'autoroute devrait traverser des sites protégés et inestimables pour leurs richesses biologiques, physiques et écosystémiques. De plus, la procédure de règlement de l'indemnisation des propriétaires des terres et des rizières affectées par le projet n'est pas encore achevée. Quant au **train**, suite à la reprise de la ligne ferroviaire entre Moramanga et la ville portuaire de Toamasina au début du mois de juin 2023, représente une valeur ajoutée économique pour l'approvisionnement de la population vivant dans cette région et pour le tourisme. Quant au fret aérien, en avril 2023, une nouvelle compagnie malgache, **Madagascar Airlines**, est née de la fusion d'Air Madagascar et de Tsadaria. Désormais seule compagnie nationale pour des vols internationaux et locaux, elle vise à améliorer l'offre de vols (jusqu'en 2028 : 10 destinations à l'étranger) en augmentant la taille de sa flotte (en dry-lease : trois Embraer E190-E2, un Boeing 787). Dans le même temps, la compagnie, détenue à 51% par l'Etat, souhaite ouvrir son capital au secteur privé afin d'atteindre ces objectifs. La création de la nouvelle compagnie aérienne vise également à accroître l'attrait du pays pour les touristes (objectif visé d'ici 2028 : 1 million). Depuis la fin de la pandémie, plus de dix compagnies aériennes ont repris leurs activités dans l'État insulaire (AF, ET, TK, Airlink, Air Mauritius et autres).

Un problème récurrent concerne les fournisseurs de services publics liés à l'énergie et à l'eau. La **JIRAMA** (avec monopole de distribution appartenant à l'État) est en difficulté depuis des années en raison d'une infrastructure délabrée, des prix élevés du pétrole sur le marché local, de vols fréquents et d'un mauvais recouvrement des dettes. La viabilité financière de la JIRAMA est constamment menacée. Alors que l'entreprise a enregistré un seuil de rentabilité en 2009, elle était confrontée à un déficit de vente de 0,11 USD/kWh en 2022. Avec une production annuelle d'électricité de 1'900 GWh, des pertes techniques de 28 % et un taux de recouvrement de 89 %, la JIRAMA a perdu environ 150 millions USD (~604 milliards MGA). Même les transferts gouvernementaux d'environ 100 millions USD par an à la JIRAMA via la BM, ne suffisent plus à maintenir la viabilité financière de l'entreprise. Ce sont les usagers raccordés au réseau d'électricité et d'eau de la Jirama qui en font les frais, à savoir des coupures d'électricité et d'eau pratiquement quotidiennes. Par ailleurs, une grande partie de la population rurale et de nombreux citoyens pauvres vivent toujours sans électricité et sans eau, ce qui a des répercussions négatives sur la vie économique locale.

Secteur vanille

Madagascar couvre 80% du commerce mondial de **vanille Bourbon** qui est le principal produit agricole d'exportation de la Grande île. Il assure un quart des recettes d'exportation (5% du PIB) et des rentrées conséquentes au budget de l'Etat. Cependant, les derniers mois ont été très difficiles pour les opérateurs de la vanille qui n'ont pas pu exporter leur produit : malgré des entrepôts pleins, seules 350 tonnes de vanille noire ont été exportées jusqu'en février 2023, contre une réalisation de 2 354 tonnes sur la même période pour la saison précédente. Cette situation a entraîné une paralysie de l'économie dans la région de la SAVA et un certain nombre de faillites. Cela est principalement dû à l'instauration par l'Etat en 2020 le prix minimum à l'exportation d'USD 250 par kg de vanille noire (prix du marché international : USD 150), l'obligation de rapatrier l'intégralité des recettes en devises et la création d'un Conseil

national de la vanille (CNV) dont l'une des prérogatives est de délivrer les agréments d'exportation. Les énormes quantités de vanille invendues - qui génèrent non seulement des coûts de stockage mais aussi des prix de vente inférieurs en raison de la perte de qualité causée par le surstockage - et donc le manque de recettes en devises, ainsi que la pression politique des manifestants (avant les élections), ont finalement incité le Président à libéraliser à nouveau le marché de la vanille en Avril 2023. Pour l'instant, cependant, aucun détail n'a été communiqué sur les mesures prévues pour assurer cette ouverture. Les barrières administratives qui entravent gravement les exportations malgaches vers le marché international (ce qui vaut aussi pour les importations) sont toujours en place. En raison de la mauvaise gestion de la filière, les collecteurs ont mis en garde contre le déclin de la position de la vanille malgache sur le marché international, l'Indonésie et d'autres producteurs, tels que les îles voisines, devenant de plus en plus prisées.

Secteur minier

Le **secteur minier** malgache dispose d'un potentiel considérable (grande richesse en métaux (dont l'or), minéraux, terres, pierres précieuses ; main d'œuvre bon marché). Avec le code minier révisé, adopté en grande partie par l'Assemblée nationale en mai 2023, le gouvernement souhaite attirer les investisseurs étrangers pour développer les activités minières. Madagascar espère ainsi obtenir des revenus importants qui favoriseront la croissance économique. Le nouveau cadre juridique vise à instaurer la transparence, notamment en ce qui concerne les dispositions fiscales (augmentation de 5% des droits de douane et des taxes sur les produits miniers), la réduction de la superficie maximale des terrains accordés aux détenteurs de permis, une protection accrue des lieux de valeur culturelle, un renforcement des normes écologiques et un engagement social par la création d'un fonds minier pour l'investissement social et communautaire.

Secteur textile

Jusqu'à la crise Covid-19, le secteur du **textile** et de l'habillement était le premier secteur manufacturier de Madagascar et le plus grand employeur de main-d'œuvre après l'agriculture (19,35% du PIB ; 7% des investissements directs étrangers IDE). La période de la pandémie a fortement réduit ce secteur économique suite à la baisse de la demande européenne et américaine en produits textiles. Des milliers d'emplois ont été perdus et les conditions de travail se sont dégradées. L'industrie textile malgache est aujourd'hui sous l'influence de Maurice, opérateur historique du secteur de l'habillement, qui a délocalisé une grande partie de sa production à Madagascar pour faire face à l'augmentation des coûts de production dans son propre pays. Malgré cela, l'industrie textile malgache ne s'est pas encore redressée.

E-commerce

Le commerce électronique fait partie des secteurs de croissance du pays. Cependant, des réformes au niveau législatif (protection des données ; mesures de protection contre la cybercriminalité) sont nécessaires pour pouvoir intégrer les entreprises de e-commerce dans le secteur formel. Pour que les consommateurs d'internet puissent bénéficier d'une meilleure qualité des services numériques, le groupe Telma et Vodafone se sont associés dans le but de relier Madagascar au plus grand système sous-marin de câbles à fibres optiques. La Banque mondiale soutient également ce projet « Connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar (DECIM) » avec un crédit de 400 millions USD. Cela devrait permettre de doubler l'accès à l'internet de 33,7% à 67% (3,4 millions d'utilisateurs d'internet supplémentaires), ce qui favorisera l'inclusion socio-économique.

Energies renouvelables

Madagascar offre un large éventail d'opportunités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables. Grâce à sa position géographique, le pays bénéficie de 2'800 heures d'ensoleillement par an et de vents stables dans plusieurs régions du pays. Cette situation est favorable au développement de projets d'énergie solaire et éolienne. Les nombreux cours d'eau du pays permettent également l'exploitation de l'énergie hydraulique.

Parmi les **raisons d'investir à Madagascar**, on peut citer les suivantes :

- Ressources naturelles abondantes (pierres précieuses, pierres industrielles et décoratives, métaux rares, terre vaste et fertile avec un climat favorable)
- Faible coût des facteurs de production et de la main-d'œuvre locale
- Situation stratégique entre l'Asie et l'Afrique
- Potentiel de développement du secteur du tourisme simple
- Conditions concessionnelles pour la plupart de la dette publique
- Mesures d'incitation en faveur des entreprises axées sur l'exportation avec le statut de zone franche industrielle (USA, UE).

En ce qui concerne les **points faibles** :

- Dépendance aux produits miniers et agricoles (saisonniers)
- Insuffisance des infrastructures (routes, réseaux hydrauliques et électriques)
- Dépendance à l'égard de l'aide étrangère
- Niveau de pauvreté élevé
- Faible accès à l'électricité et à l'eau
- Faiblesse des systèmes financier et juridique
- Risques élevés de corruption dans les secteurs public et privé
- Accès limité à l'éducation pour la population malgache
- Des démarches administratives longues et coûteuses
- Un manque de certificats reconnus au niveau international.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Le gouvernement malgache s'efforce de faire du pays une destination plus attrayante pour les investisseurs étrangers et de s'ouvrir davantage au commerce international par le biais de plusieurs initiatives et incitations. Il s'agit notamment de la promotion des exportations, de la gestion de la concurrence, du contrôle des marchés publics au profit de l'économie nationale, de la compétitivité de Madagascar et de son intégration dans l'économie mondiale. Dans ce sens, le pays fait partie de plusieurs accords économiques internationaux.

Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)

Selon les bailleurs internationaux la Zone de ZLECAf s'aligne avec les priorités suivantes du PEM à savoir: i) doter le pays des infrastructures de transport cohérents à l'émergence; ii) densifier le tissu industriel par l'industrialisation régionale à travers la mise en place de zones d'émergence industrielles. Pour cette raison, afin de permettre à la Grande île d'en tirer plein profit de cette zone de libre-échange, ils soutiennent le pays à travers le développement d'une stratégie nationale pour lui en faciliter l'accès. Cependant, malgré la signature de l'accord de la ZLECAf par Madagascar en 2018, le pays n'a pas encore ratifié cet accord. Le gouvernement ne semble pas avoir intérêt à accélérer ce processus, car en tant que pays importateur, il ne peut pas en tirer un grand profit.

Accords de libre-échange régionaux

Le commerce intra-africain de Madagascar demeure très insuffisant et marginal malgré les capacités et les ressources importantes de Madagascar. Les exportations du pays, basées sur des produits à faible degré de complexité et de sophistication (vanille, nickel, habillement) sont tournées vers les Etats Unis, l'Europe, l'Asie et le Moyen Orient. Pourtant, le pays participe à trois Communautés Economiques Régionales, notamment la COMESA, la SADC et la Commission de l'Océan Indien (COI). Madagascar étant un État insulaire, il fait face à des coûts de transport plus élevés que les pays basés sur le continent africain. Par ailleurs, le faible développement des infrastructures de transport notamment transfrontalier ainsi que la persistante des barrières non tarifaires (procédures, inspections et contrôles) rendent difficiles l'accélération de l'intégration de Madagascar avec l'Afrique continentale.

Accords de libre-échange international

L'éligibilité de Madagascar à l'African Growth and Opportunities Act (AGOA) avec les États-Unis et la signature de l'Accord de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne permet aux entreprises du pays d'exporter vers ces marchés sans droit de douane. Témoinnant du dynamisme des échanges entre la Grande Île et ces deux zones, les exportations vers les États-Unis s'élevaient à 513 millions USD en 2019 et à 796 millions USD vers l'Union Européenne.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Aucune loi n'interdit ou ne limite les investissements étrangers dans le pays, mais de nombreux obstacles inhérents rendent les investissements difficiles. Madagascar dispose d'un énorme potentiel naturel, mais la qualité médiocre et néanmoins coûteuse des infrastructures, l'accès limité au crédit et aux instruments financiers, ainsi que la mauvaise définition des titres de propriété sont autant d'obstacles à l'investissement. L'instabilité politique et la corruption ont souvent empêché les investissements étrangers et ont également provoqué le départ de nombreux investisseurs. Bien que la loi malgache traite les investisseurs étrangers et locaux de manière égale, les entreprises étrangères font souvent l'objet de poursuites pénales pour des taxes douteuses, des violations inexplicables du droit du travail ou pour d'autres raisons. De plus, selon la loi malgache une entreprise étrangère ne peut pas acheter des terrains sur le sol malgache ce qui peut potentiellement désintéresser les investisseurs étrangers à s'engager dans ce pays. Dans la période sous revue, l'ambassade n'a toutefois pas eu connaissance de cas concrets de discrimination à l'encontre d'entreprises suisses.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

De manière générale, les perspectives économiques du pays sont très incertaines. Madagascar reste confronté à des risques liés à la fragilité sociale, à un État aux structures défectives, aux catastrophes naturelles et au changement climatique. De plus, les risques politiques sont susceptibles d'augmenter à l'approche des élections présidentielles. Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale et de hausse de l'inflation, le PIB réel devrait croître de 4,2 % en 2023, tandis que l'inflation moyenne s'accroîtrait pour atteindre 9,5 %.

Les risques cités auparavant pourraient accroître les pressions budgétaires et extérieures et donc ralentir l'augmentation des investissements publics, ce qui aurait un effet négatif sur la croissance économique et sur le commerce extérieur. Au même temps, les tensions financières dans les entreprises d'État et les fragilités bancaires pourraient également augmenter l'instabilité.

De plus, le secteur de la vanille (qui représente environ un quart des recettes d'exportation de marchandises de Madagascar) a été fragilisé avec l'introduction en 2022 du prix minimum à l'exportation de 250 USD par kilogramme. Pour l'instant, suite à l'annonce de la libéralisation du secteur, il est difficile de prévoir si le commerce de ce produit va reprendre de la vigueur, ou si Madagascar a perdu des parts de marché au profit de concurrents internationaux.

En revanche, la mise en œuvre de l'ensemble du programme de réforme envisagé dans le PEM et les nouveaux projets d'investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière aurait des effets positifs significatifs sur la productivité, la croissance et le bien-être de la population. Jusqu'à présent, la réalisation desdits projets n'a que peu progressé.

4.1.1 Commerce de marchandises

L'intégration de l'économie malgache dans les flux commerciaux régionaux et mondiaux reste modeste. En 2022, les importations et exportations représentent respectivement 34% et 23,2% du PIB. Selon les projections en 2023, les exportations devraient rester stable, avec une légère augmentation au tour de 24.4% du PIB.

Les échanges économiques de Madagascar avec ses voisins régionaux, à l'exception de l'Afrique du Sud, restent quant à eux particulièrement limités, malgré l'appartenance du pays aux deux zones régionales de libre-échange que sont le COMESA et la SADC.

En 2022, la Chine est le premier partenaire commercial de Madagascar, avec 1 689 millions de dollars d'échanges, devant la France avec 823 millions de dollars. La Chine est le premier fournisseur de Madagascar et son troisième client, principalement pour le nickel, qui représente un tiers de ses importations. Par l'intermédiaire de l'Exim Bank, la Chine est l'un des principaux créanciers bilatéraux du secteur public malgache. Les entreprises chinoises sont bien implantées dans le pays dans des secteurs porteurs (BTP, mines, cultures de rente, agro-industrie, textile) et se développent dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Le secteur des exportations, entravé par la lenteur des procédures de dédouanement et une infrastructure portuaire inadaptée aux besoins actuels, reste néanmoins l'un des piliers de l'économie malgache. Comme déjà mentionné, en 2022, la balance commerciale affichait un déficit de 1,9 milliard USD. En revanche, les échanges internationaux avec les grands pays occidentaux tels que l'Union européenne et les États-Unis sont excédentaires. En 2022, la Grande île a exporté pour près de 3,5 milliards d'USD, tandis que les importations se sont élevées à plus de 5,4 milliards d'USD.

Madagascar exporte principalement des produits miniers (cobalt, nickel, titane, pierres précieuses) et des produits agricoles (vanille, café, cacao, girofle, poivre, sucre). La production de nickel et de cobalt du grand projet Ambatovy entre le Canada, le Japon et la Corée du Sud représente le plus grand investissement étranger jamais réalisé dans le pays, et compte pour près d'un tiers des recettes d'exportation de Madagascar. Dans le domaine de l'exploitation minière à grande échelle, le projet Tolagnaro de la société QMM (QIT Madagascar Minerals) pour l'extraction d'ilménite dans l'agglomération de Toaliara (au sud-ouest de l'île) est également en cours d'avancement. Il s'agit d'un facteur de développement important pour toute la région d'Atsimo Andrefana, d'autant plus que Toliara est un important centre pour les migrants du Sud. Cependant, les obligations d'indemnisation de QMM envers la population locale, qui ne voit pas que des bienfaits dans ce projet, ne sont pas encore réglées. Malgré les difficultés décrites ci-dessus, Madagascar reste de loin le premier exportateur mondial de vanille naturelle (80 % du marché mondial, 2 268 tonnes en 2022, d'une valeur de 543 millions USD). La Grande île exporte également des clous de girofle, ceci pour une valeur de 273 millions USD en 2022, et est le 2ème producteur mondial (40%) derrière l'Indonésie. Les principales destinations des exportations malgaches sont les États-Unis, la Chine, la France, les Pays-Bas, le Japon, l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Indonésie.

La majorité des importations sont des produits pétroliers, des minéraux bitumineux, des produits alimentaires (notamment le riz, l'huile de palme et le soja), des médicaments et des biens de consommation. Ces produits viennent principalement de la Chine suivie par Oman, l'Inde et l'Afrique du Sud.

4.1.2 Commerce de services (si données disponibles)

4.2 Commerce bilatéral

Les relations économiques entre la Suisse et Madagascar sont modestes. Madagascar est le 124ème partenaire commerciale de la Suisse, avec des échanges qui ont atteint 49 millions de CHF en 2022, soit une légère augmentation par rapport à 2021 où les échanges économiques équivalaient à 42 millions de CHF. De façon générale, la Suisse connaît toujours un déficit commercial important avec Madagascar. En 2022, les exportations suisses (8'763'869 CHF) vers Madagascar ont principalement été composées de véhicules et de machines. Quant aux exportations malgaches vers la Suisse (40'316'913 CHF), elles ont principalement été composées de produits agricoles et de produits textiles.

4.2.1 Commerce de marchandises

Les échanges commerciaux concernent surtout des produits tels que les épices (vanille, clous de girofle) et des matières premières utilisées notamment par les labels bio, encore peu nombreux.

4.2.2 Commerce de services (si données disponibles)

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

Le gouvernement malgache afin d'attirer les investisseurs a promulgué diverses réformes visant à améliorer le climat des affaires. Malgré cela, les facteurs déterminants pour l'investissement privé (sécurité juridique, infrastructures, niveau d'éducation, accès au crédit) ne sont pas encore suffisamment développés. Selon le rapport Doing Business 2020 du Groupe de la Banque mondiale, qui mesure les réglementations favorables et défavorables à l'activité des entreprises dans 190 pays, Madagascar ne se classe qu'au 161ème rang.

De plus, la corruption reste un problème répandue dans la Grande île. Notamment selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2022 publié par Transparency International - Initiative Madagascar (TI-iM), le score du pays reste malheureusement inchangé par rapport à l'année précédente, à savoir 26/100, ce qui place Madagascar au 142ème rang au niveau international. Dans le cadre de la Journée africaine de lutte contre la corruption, convoquée chaque 11 juillet depuis des années par l'Union africaine, Madagascar s'est fixé pour objectif de faire un bilan d'ici 2025. Reste à savoir si le pays a déjà pris des mesures concrètes dans ce sens, et si oui, lesquelles.

Ces mauvais résultats en matière de corruption sont également confirmés par le World Justice Project (WJP), qui vient d'annoncer que Madagascar, selon l'indice de l'État de droit 2022, occupe la 112ème place sur 140 pays en matière de justice civile, avec un score de 0,43. Cet indicateur est basé sur l'accessibilité et l'impartialité du système de justice civile du pays évalué, et dans le cas de Madagascar, il y a encore beaucoup de progrès à faire dans ce domaine. En effet, le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) a constaté à plusieurs reprises que le système juridique en place ne garantit pas le respect des lois en vigueur et que au contraire toute sorte d'abus judiciaire est de plus en plus fréquent. Cela est causé par la montée de la corruption dans le pays et par le manque de transparence dans le monde politique. Le domaine fiscal est lui aussi peu transparent et comporte de nombreux adversités pour le monde des affaires.

Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, Madagascar a reçu 300 millions USD d'entrées d'IDE en 2021, contre 358 millions de dollars en 2020, en raison de la crise économique mondiale liée au Covid-19. Le stock d'IDE a atteint 8,6 milliards de USD en 2021 (2020 : 8.3 milliards de USD).

En outre, la protection de la propriété intellectuelle n'est pas garantie à Madagascar. En décembre 2022, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi pour progresser dans ce domaine. Les entreprises malgaches ne comprennent pas nécessairement l'importance de la protection d'une invention, pourtant essentielle au développement d'une économie. L'impact actuel de la stimulation de la recherche et de l'invention sur le développement économique est encore très limité. En effet, pendant la période sous revue seules 300 demandes de brevets ont été déposées auprès de l'Office malgache de la propriété intellectuelle. De plus, les frais de brevet constituent un autre obstacle à la protection d'une invention, notamment ces frais s'élèvent à environ 5,7 millions MGA (env. CHF 1'120), un montant qui n'est pas à la portée de tout le monde.

En mai 2023, la réforme de la loi sur l'investissement à Madagascar a été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale. La mise à jour de ce texte législatif datant de 2007, est essentiel pour la

création d'un climat d'investissement attractif et pour répondre aux exigences des entrepreneurs face à l'évolution de l'environnement économique mondial.

5.2 Investissements bilatéraux

Les relations économiques entre la Suisse et Madagascar sont modestes, mais ont un potentiel de développement. Plusieurs grandes entreprises suisses sont actives dans le pays. La plupart des activités économiques suisses se concentrent sur le tourisme. Les échanges commerciaux concernent surtout des produits tels que les épices et les matières premières, utilisées notamment par les labels bio.

Une trentaine d'entreprises suisses ou à participation suisse sont présentes à Madagascar. Selon les statistiques de la Banque nationale suisse, le stock des investissements suisses à Madagascar à la fin 2017 s'est chiffré à CHF 22.8 millions et les firmes helvétiques y employaient 631 personnes (des chiffres plus récents ne sont pas disponibles).

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

En raison du faible poids de Madagascar dans l'économie suisse, la promotion du commerce extérieur est peu présente, tant par les acteurs privés (absence d'une chambre de commerce Suisse-Madagascar) que par les acteurs étatiques (absence d'une branche locale de Switzerland Global Enterprise). Dans la mesure de ses possibilités, l'Ambassade organise des rencontres à la Résidence suisse, pour l'échange avec les acteurs économiques suisses actifs sur le terrain.

Par contre, la Suisse reste prioritairement impliquée sur le terrain dans les organisations internationales telles que le PNUD, le PAM, l'OIM, l'OMS, l'UNICEF, le FMI, la BAD, etc. Un grand nombre d'ONG suisses (par exemple Helvetas, Medair, CEAS, ADES, Action de Carême, etc.) sont également actives sur le terrain. En outre, le Zoo de Zurich soutient depuis des années des projets de conservation de la nature dans la péninsule de Masoala, au nord-est de Madagascar. Ce lieu fête cette année le 20^e anniversaire du hall de la forêt tropicale Masoala, événement auquel la ministre malgache de l'environnement a été invitée.

De plus, cette Ambassade dispose d'un fonds pour soutenir des petits projets dans les domaines de la coopération au développement et des droits de l'homme. L'Ambassade assure également une présence en soutenant diverses manifestations culturelles à Madagascar ayant un lien avec la Suisse.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

Le potentiel de la Suisse en tant que destination de vacances et de formation est faible. Des raisons financières, géographiques et culturelles sont à l'origine de cette situation. Au vu de la situation économique du pays, seule la classe supérieure, au poids néanmoins non négligeable, peut envisager un séjour en Suisse. D'autre part, la Suisse internationale, avec Genève comme lieu de nombreuses conférences, reste attractive. Cela se reflète dans le nombre de demandes de visas pour de tels événements (estimé à 300 entre avril 2022 et juin 2023).

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

	Année 2017	Année 2020
Répartition du PIB		
Secteur primaire	24.55%	24.12%
Secteur manufacturier	20.11%	19.46%
Services	51.05%	49.63%
– dont services publics	N.A.	N.A.

Répartition de l'emploi	2016	2020
Secteur primaire	74.3%	64.1%
Secteur manufacturier	9.1%	8.7%
Services	16.5%	27.5%
– dont services publics	N.A.	N.A.

Source(s) :

Statista

* <https://www.statista.com/statistics/460387/share-of-economic-sectors-in-the-gdp-in-madagascar/>

The World Bank

** <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=jobs>

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du pays hôte

	2022	2023	2024
GDP (USD bn)*	15.233	15.969	17.137
GDP per capita (USD)*	525.986	536.469	560.153
Growth rate (% of GDP)*	4.210	4.174	4.794
Inflation rate (%)*	8.2	9.5	8.8
Unemployment rate (%)*	NA	NA	NA
Fiscal balance (% of GDP)*	-6.8	-3.0	-3.3
Current account balance (% of GDP)*	-5.584	-5.708	-5.145
Total external debt (% of GDP)**	56.989	53.102	51.961
Domestic Public Debt	14.7	11.9	11.2
Reserves (months of imports)**	4.3	3.7	3.9

* Source: FMI, World Economic Outlook (Avril 2023)

- <https://www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/world-economic-outlook-databases#sort=%40imfdate%20descending>
- https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April/weo-report?c=674,&s=NGDP_R,NGDP_RPCH,NGDP,NGDPD,PPPGDP,NGDP_D,NGDPRPC,NGDPRPPPPC,NGDPPC,NGDPDPC,PPPPC,PPPSH,PPPEX,NID_NGDP,NGSD_NGDP,PCPI,PCPIPCH,PCPIE,PCPIEPCH,TM_RPCH,TMG_RPCH,TX_RPCH,TXG_RPCH,LP,GGR,GGR_NGDP,GGX,GGX_NGDP,GGXCNL,GGXCNL_NGDP,GGXONLB,GGXONLB_NGDP,GGXWDG,GGXWDG_NGDP,NGDP_FY,BCA,BCA_NGDPD,&sy=2021&ey=2028&ssm=0&scsm=1&ssc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1

** Source : FMI, Article IV Consultation (Mars 2023)

- <https://www.imf.org/en/Countries>
- <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2023/03/21/Republic-of-Madagascar-2022-Article-IV-Consultation-Third-Review-Under-The-Extended-Credit-531196>

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte

année : 2022

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var. ¹	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var. ¹⁰
1	US	588.45	...%	...%	1	China	1'189.26	...%	...%
2	France	557.23	...%	...%	2	Oman	604.19	...%	...%
3	China	500.98	...%	...%	3	India	551.55	...%	...%
4	Japan	424.60	...%	...%	4	South Africa	269.24	...%	...%
5	Netherlands	158.75	...%	...%	5	France	266.08	...%	...%
6	South Korea	152.61			6	UAE	192.51		
7	Indonesia	125.55			7	Malaysia	182.88		
17	Switzerland	34.24	...%	...%	44	Switzerland	7.18		
	UE	NA	...%	...%		UE	NA	...%	...%
	Total	100 %	...%		Total	100 %	...%

Source(s) :

<https://data.imf.org/?sk=9D6028D4-F14A-464C-A2F2-59B2CD424B85&sld=1514498277103>

¹ Variation par rapport à l'année précédente en %

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

	Export (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Import (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)
2017	7.3	50.8	48.1	61.7	-40.8	55.4
2018	6.2	-15.6	62.4	29.6	-56.2	68.6
2019	6.0	-3.2	49.0	-21.4	-43.0	55.0
2020	6.7	12.4	42.6	-13.2	-35.8	49.3
2021 (Total 1)*	5.6	-17.0	37.5	-11.9	-31.9	43.0
2022 (I-VI)**	4.1	425.6	10.4	19.7	-6.3	15.5

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Exportations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Vehicles	37.5	52.8
2. Machines, apparatus, electronics	25.0	7.17
3. Products of the chemical-pharmaceutical industry	17.9	11.4
4. Agricultural and forestry products, fisheries	7.14	7.38

Importations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Agricultural and forestry products, fisheries	50.7	57.9
2. Textiles, clothing, shoes	28.5	26.4
3. Products of the chemical-pharmaceutical industry	14.4	9.2
4. Precision instruments, watches and jewellery	0.43	4.9

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte année : 2018

Rang	Pays	Investissements directs (USD, stock)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (USD)
1	Japan%	+/- ...%
2	Rep. of Korea%	+/- ...%
3	Mauritius%	+/- ...%
4	France%	+/- ...%
5	United Kingdom%	+/- ...%
6	Bermuda%	+/- ...%
7	Canada%	+/- ...%
8	USA%	+/- ...%
9	<i>Switzerland</i>%	+/- ...%
10	Luxembourg%	+/- ...%
...	UE%	+/- ...%
...	%	+/- ...%
	Total	100 %	+/- ...%	

Source(s) :

IMF, Coordinated Direct Investment Survey (CDIS)

<https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

No data after 2018 and no numbers available

Selon le CNUCED, les investissements totaux des années 2020 et 2021 sont de 358.5 et 300.2 millions USD